



Le blason de Guérigny



Pierre Babaud de la Chaussade

GUERIGNY CITE DES FORGES ROYALES



LETTRE D'INFORMATION N° 06 | Juin 2020

Bienvenue dans notre sixième lettre d'information.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions et remarques.



Mairie de Guérigny



Michel Souchet (délégué à la communication)

Le site internet de Guérigny

VIE MUNICIPALE

**Composition du Conseil municipal :
mandat 2020-2026**

Le Conseil municipal d'installation s'est tenu le samedi 23 mai dans la salle François MITTERRAND .

- Maire : **Jean-Pierre CHATEAU**
- 1er adjoint au maire : **Chantal SOUCHET**
- 2ème adjoint au maire : **Nathalie LEBAS**
- 3ème adjoint au maire : **Jean-Luc CLEAU**
- 4ème adjoint au maire : **Didier HENRY**
- 5ème adjoint au maire : **Nicole LECOMTE**
- 6ème adjoint au maire : **Jean-Marc EMERY**

- Délégué à la sauvegarde du patrimoine : **Pascal JACOB**
- Délégué à la communication : **Michel SOUCHET**

- Conseillers municipaux : **Joël GROSJEAN, Marie LAVEAU, Ingrid KELLER, Pascal PENNEC, Sophie POCHET, Cyrille CHAZEAU, Véronique BARBERAT, Jean-Louis BAC-HERMET, Micheline DEMARES, Joël PESSIN, Eric GUYOT, Nathalie JOLY, Alain LEONARD, Karine GRAILLOT.**



Le bureau municipal

De gauche à droite : Nathalie LEBAS, Jean-Luc CLEAU, Michel SOUCHET, Nicole LECOMTE, Didier HENRY, Jean-Pierre CHATEAU, Jean-Marc EMERY, Chantal SOUCHET, Pascal JACOB.

En savoir plus

JEAN-PIERRE CHATEAU

Maire de Guérigny



VILLE DE GUÉRIGNY
30 mai 2020

NOUVEAU

Des vidéos de vos élus sur
le site internet de la ville
de Guérigny.

Voir les vidéos

Cérémonie du 18 juin



Cérémonie du 80^{ème} anniversaire de
l'Appel du 18 juin 1940 du Général de
Gaulle.

Jeudi 18 juin à 18h30, square Jean
Moulin.



CORONAVIRUS COVID-19

**SOYONS
PRUDENTS**

**RESPECTONS
LES GESTES
BARRIERES**

Le déconfinement ne signifie pas que la
propagation du virus est terminée,
**continuons à respecter les gestes
barrières.**

- Lavons nous les mains
régulièrement,
- Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir,
- Utiliser un mouchoir à usage
unique et le jeter (dans une
poubelle...),
- Saluer sans se serrer la main et
éviter les embrassades,
- Gardons nos distances (1 m
minimum).

Nous avons constaté la présence de masques usagés jetés sur la voie publique. Jeter son masque, son mouchoir ou ses gants sur la voie publique représente un risque de contagion pour les passants, ainsi que pour les personnels municipaux en charge de la propreté urbaine.



Avenue Arnault De Lange
samedi 30 mai

Il est particulièrement choquant que des gens qui pensent à se protéger, n'hésitent pas à jeter leurs mouchoirs, leurs gants ou leurs masques par terre plutôt que dans les poubelles au risque de contaminer les autres.

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX PERSONNES VULNERABLES

Un grand merci aux bénévoles pour la confection de plus de cinq cents masques.



Ce sont environ deux cents masques qui ont été cousus à partir de tissu acheté par la mairie et tiré des armoires des bénévoles.



Le Conseil départemental a fourni dix sept mètres de tissu et cent-vingt mètres d'élastiques.

Nos "petites mains" ont ainsi pu assembler environ trois cents masques.

Ces masques ainsi que ceux provenant d'une dotation de l'État ont été distribués aux personnes vulnérables (âgées ou souffrants de pathologies) recensées auprès de la mairie*. Il est toujours possible de se faire connaître auprès de la mairie pour bénéficier de services particuliers pendant cette pandémie ou même en période de canicule ou de grand froid.

* La liste des personnes vulnérables s'est allongée grâce au bouche à oreille ou même de la part de voisins bienveillants.

DISTRIBUTION DE MASQUES POUR TOUS

La ville de Guérimy a commandé trois mille masques homologués AFNOR, lavable 50 fois. Une première distribution a été effectuée le samedi 23 mai pour les bâtiments des Abbés et du Champ Moineau.

Chaque foyer s'est vu remettre un masque ainsi qu'un courrier précisant les modalités pour récupérer un complément selon la composition du foyer.

Une deuxième distribution sera effectuée dans la semaine du 2 juin.

Au fur et à mesure de l'approvisionnement, la distribution sera progressivement étendue à tous les foyers.

Tous les articles sur le covid 19

SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX

Après deux mois de fermeture, nos commerçants non alimentaires ont pu rouvrir leur portes à partir du lundi 11 mai avec des conditions d'accueil pour garantir la sécurité de tous.

REOUVERTURE DES BARS ET DES RESTAURANTS : mardi 2 juin.

Nos commerçants se sont préparés et vous attendent.

VIE SCOLAIRE

Ils ont retrouvé leur classe et leur professeur...



Pendant les premiers jours de la réouverture des écoles, des bénévoles ont assuré les entrées (le matin) et sorties (le soir) des enfants, site Georges Clemenceau et site Paulin Masson.



Les salles de classe ont été adaptées par les enseignants pour un accueil en toute sécurité sanitaire.

Après un travail collaboratif entre la municipalité et les directeurs des écoles de la commune, nous avons pu établir un fonctionnement (en maternelle et en élémentaire).

Parallèlement, en collaboration avec le centre social intercommunal Jacques Pillet (prestataire sur les temps périscolaires) nous avons mis en place un protocole d'accueil et d'animation pour les enfants fréquentant les temps de garderie du matin et/ou du soir ainsi que le temps de midi.

Les trois protocoles répondent à la fois aux directives du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (Protocole sanitaire ; Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs) et à l'existant (locaux et des personnels municipaux).

En élémentaire nous avons, les premiers jours, renforcé l'accueil des enfants le matin et le soir afin de rappeler les gestes barrières tant aux enfants qu'aux familles et orienter les enfants vers les blocs sanitaires pour se laver les mains avant de rentrer directement en classe vers leur enseignant. Des élus volontaires ont assuré ces accueils avant de passer le relais aux enseignants.

Du personnel municipal a été missionné, toute la journée scolaire, sur les blocs sanitaires

afin d'accompagner les enfants dans le cadre des gestes barrières et assurer le nettoyage permanent des lieux.

Pour les temps périscolaires du matin et du soir, mis à part le protocole sanitaire, le fonctionnement est resté le même qu'avant le confinement.

Pour le temps de midi, en restauration municipale, nous pouvons accueillir 50 enfants (en respectant les distanciations physiques) et mettre si besoin un second service. En restauration collège, 42 places sont disponibles.

Au 26 mai, nous avons accueilli :

Maternelle : 11 à 15 enfants dont 1 à 6 en garderie du matin et/ou du soir et 5 à 11 le midi.

Élémentaire : 55 à 67 enfants dont 3 à 12 en garderie du matin et/ou du soir ; 17 à 20 en restauration municipale et 21 à 23 en restauration au collège.

Prévisions pour le 2 juin

Les directeurs ont adressé aux familles un questionnaire afin d'avoir une idée plus précise de la fréquentation des enfants à partir du mois de juin.

Maternelle : 27 enfants dont environ 10 en garderie du matin et/ou du soir et 18 à 20 le midi

Élémentaire : 142 enfants dont environ 50 en garderie du matin et/ou du soir ; 59 en restauration municipale et 40 en restauration collège.

Une convention sera signée conjointement entre la mairie et l'inspection académique permettant d'accueillir les enfants qui ponctuellement ne pourraient être pris en charge par les enseignants (nombre de places limités à 14 par classe).

Cette convention prendra effet à compter du 2 juin jusqu'à la fin de l'année scolaire. Des ateliers éducatifs seront mis en place.

La restauration scolaire



*Menus scolaires
Année 2019 - 2020*



Les menus du mois de juin

Rentrée scolaire 2020-2021

Modalités d'inscription :

- Enfants rentrant en petite section de maternelle
- Enfants nouvellement arrivés sur la commune
- Enfants rentrant en classe de C.P.

Date limite de dépôt des dossiers en mairie vendredi 12 juin 2020.

Inscriptions pour les transports scolaires 2020-2020

La Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite vous informer que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2020/2021 (www.bourgognefranche-comte.fr...) ouvrira le 02 Juin 2020.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, il est obligatoire que les familles dont les enfants souhaitent emprunter les transports scolaires effectuent cette démarche.

Rentrée scolaire 2020-2021

VIE CULTURELLE

Médiathèque George SAND

La Médiathèque municipale George Sand est ouverte depuis le mardi 12 mai. Cela étant, nous vous demandons cependant de privilégier les réservations.



Faites votre choix sur notre catalogue en ligne
via le site internet :
<http://mediatheque.ville-guerigny.fr/>
Pour réserver :
Connectez-vous à votre compte et rentrez votre identifiant et votre mot de passe.
Si vous ne l'avez pas, hésitez pas à nous le demander par courriel.
Une fois votre compte activé, choisissez vos documents dans le moteur de recherche, cliquez dessus, vous avez un bouton en bas de la fiche pour réserver.

Envoyez votre sélection par courriel :
bmguerigny@orange.fr
Listez les titres ou auteur que vous souhaitez emprunter

Téléphonez-nous :
03.86.90.78.53
Nous sommes là du mardi au samedi midi

Pour ceux qui ont du mal à réserver :
nous vous accueillerons à la médiathèque, tout en respectant les gestes barrières, à savoir :
- vous appliquer du gel hydroalcoolique qui sera mis à votre disposition
- port du masque recommandé
- respecter les distances

Nous préparerons vos livres qui seront à retirer à la médiathèque pendant les heures d'ouverture au public, pensez à prendre un sac.
Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h
Vendredi 10h - 12h et 16h - 18h
Samedi 10h - 12h

Vous pourrez rendre tous les documents empruntés, une caisse sera mise à votre disposition dans la médiathèque pour les déposer. Après un nettoyage avec une solution hydroalcoolique, nous les mettrons en quarantaine.

Consulter l'article

Concours photo

AVRIL 2020 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCOURS PHOTO



**VOTRE LIVRE PRÉFÉRÉ
EN BALADE DANS VOTRE
MAISON OU DANS VOTRE
JARDIN**

CONTEXTE Les 5 médiathèques du territoire de la Communauté de Communes Les Bertranges organisent dans le cadre de son Contrat Territoire Lecture un concours photo.

CONCOURS Photographiez votre livre préféré dans votre maison ou dans votre jardin si vous habitez dans le territoire de la Communauté de Communes Les Bertranges. Si une personne est présente sur la photo, elle ne doit pas être identifiable.

PARTICIPANTS Les participants ont jusqu'au 5 juillet pour transmettre leur photo en haute résolution par courriel à l'adresse suivante : lecture.bertranges@lilo.org

GAGNANTS Après le 5 juillet, les bibliothécaires se réuniront pour élire les 10 meilleures photos. Pour les 10 sélectionnés, des places de cinéma/théâtre et de chèques-livre sont à gagner. De plus, une impression grand format de leur photo est prévue (c'est pour cela que le fichier numérique de la photo en haute résolution est nécessaire). Les autres photos non gagnantes pourront être diffusées sur les réseaux sociaux.

EXPOSITION Une exposition itinérante de toutes les photos dans le territoire Les Bertranges est prévue à l'été/automne 2020.

Pour plus d'informations, contactez les médiathèques du territoire par courriel :
Quercy@bmguegny@orange.fr LaCharité@lilo.org bibliotheque@lacharitesurloire.fr luz@bmrzy@gmail.com
Poligny@liloutepetitbibliotheque@gmail.com Nannay@bibliotheque.nannay@orange.fr

COOPERATION TERRITORIALE



Participez au concours photo lancé par les bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Les Bertranges.

Photographiez votre livre préféré dans votre maison ou dans votre jardin si vous habitez dans le territoire de la Communauté de Communes Les Bertranges. Si une personne est présente sur la photo, elle ne doit pas être identifiable.

Toutes les informations

Journées européennes du patrimoine



A cette occasion, le Château de la Chaussade et son parc seront ouverts gratuitement au public. Les visites seront possibles par groupe de 10 personnes sur inscription préalable.

Plus d'informations dans le bulletin de l'été

Musée Forges et Marines

Exposition annuelle organisée par les
Amis du Vieux Guérigny

Thème pour cette année 2020 :
"Les sous-marins fierté de la marine"

Ouverture de l'exposition : samedi 11
juillet



Salle Olympe de Gouges



Exposition d'œuvres de Jean Montchougnay à compter du 21 ou 28 juin, salle Olympe de
Gouges (site des Forges Royales).

Plus d'informations dans la lettre de l'été.

Copyright © 2020 Mairie de Guérigny, tout droit réservé

Vous recevez ce courriel car vous vous êtes inscrit à la lettre d'information de la ville de Guérigny.

Vous pouvez à tout moment retirer votre inscription sur simple demande auprès de la mairie de Guérigny ou directement en utilisant le lien en bas de cette page.

Courriel envoyé à : <<Courriel>>

Contact :

Mairie de Guérigny

Grande Rue

58130 Guérigny

mairie-guerigny@orange.fr

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire de cette liste](#).

